

EPPU Nelson Mandela
6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2^e TRIMESTRE

Mardi 10 mars 2026

Circonscription :
Blaye (33)

Présents :

Présidente – directrice d'école : Mme Ludivine Esquer-Giret

Equipe Enseignante :	Mme Gabriel: professeur des écoles (PS/MS2) Mme Germain: professeur des écoles (PS/MS1) Mme Lamort : professeur des écoles (GS) Mme Duville: professeur des écoles (MS/GS) Mme Higoneng: professeur des écoles (CP1) Mme Marchi: professeur des écoles (CP2) Mme Naulé: professeur des écoles (CE1-B) Mme Vittecoq : professeur des écoles (CE2) Mme Belda: professeur des écoles (CM1/CM2-A) Mme Laborde : professeur des écoles (CM1/CM2 B) Mme Dotal: professeur des écoles (UPS-EFIV)
Représentant(s) de la mairie :	Mme Picq (maire de la commune) M Berny (adjoint aux affaires scolaires) Mme Beau (conseillère municipale déléguée) Mme Queylat (conseillère municipale)
Atsem :	Mme Stéphanie Fougou
Parents d'élèves :	Mme Drouet Ruffino Mme Pesquidous Mme Zaruba Mme Brisse Mme Guerin Mme Lafargue

Excusé(e)s :

- Mme Hache, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mmes Viry et Thévenet, professeurs des écoles CE1-A
- Mme Vidal, coordinatrice ULIS
- Mmes Page et Lavaud, Atsem

Absent(e)s :

- Mmes Zainou, Poyeau, Conde, parents d'élève
- M. Pecastaing, parent d'élève

Début du conseil d'école à 17h35

Secrétaire de séance : Mme Higoneng

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

Dispositif ULIS

Comme indiqué lors du premier conseil d'école, la coordonnatrice ULIS est Mme Virginie Vidal. Il y a toujours 11 élèves dans le dispositif actuellement.

Les temps d'inclusion dans les classes et les emplois du temps des élèves sont revus régulièrement par Mme Vidal et les enseignants, en fonction des projets de classes et de l'évolution des élèves.

Les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires après la classe se poursuivent et prendront fin le 30 avril 2026.

Elles concernent environ une soixantaine d'élèves de la MS au CM2 pour les périodes 3 et 4. Elles consistent en des activités de remédiation en langage, lecture, phonologie, geste graphique, orthographe, grammaire et en numération et résolution de problèmes, de méthodologie, en projet lecture ouvert à tous en grande section.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

L'école dépend du centre médico-scolaire de Blaye. Le médecin scolaire est le Dr Caldérara, qui rédige tous les PAI pour pathologie médicale, les PAP pour les aménagements pédagogiques lorsque des troubles des apprentissages sont avérés, peut recevoir des élèves en consultation à son bureau au Centre Médico-Scolaire à Blaye en fonction de la demande des enseignants et pour les élèves de GS et peut participer à des équipes éducatives. Cependant, elle est en arrêt de travail depuis plusieurs mois et non remplacée. Les écoles doivent donc s'adresser au service médical de la DSDEN ou à l'infirmière scolaire pour toute urgence.

L'infirmière scolaire du collège de St Yzan, Mme Mouret, intervient également dans l'école élémentaire à la demande des enseignants pour vérifier l'audition, la vue... de certains élèves après accord de la famille. Elle mènera également en avril une intervention sur les gestes d'hygiène essentiels auprès des classes de GS/CP/CE1 en prévision de la classe découverte.

L'équipe enseignante travaille également en partenariat avec la MDS de St André (assistantes sociales, médecin de la PMI, infirmières de PMI). Une infirmière puéricultrice de la MDS réalisera en mars et avril les bilans de santé des élèves de moyenne section.

La directrice peut être en contact avec des assistantes sociales d'autres MDS, en fonction du lieu de résidence de l'élève et du suivi social réalisé au sein de sa famille. Depuis la loi de Mars 2007 sur la protection de l'enfance, un protocole d'accord a été établi entre la DSDEN de Gironde, le Président du Conseil Départemental, les Tribunaux, les Préfets afin que les enseignants puissent transmettre des informations préoccupantes et des signalements en justice, en cas de suspicion d'enfant en danger. Ces informations préoccupantes sont envoyées à la Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP33), et les signalements au Tribunal de Grande Instance de Libourne, sous couvert de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription.

c) Bilan des évaluations nationales de CP de janvier

JANVIER 2026	FRANÇAIS	MATHEMATIQUES
Items les mieux réussis	• Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent • Comprendre des phrases à l'oral • Manipuler des phonèmes • Écrire des syllabes/des mots (une classe)	• Écrire des nombres entiers dictés • Placer un nombre sur une ligne graduée • Résoudre des problèmes (une classe)

Items les moins bien réussis	• Comprendre des phrases lues seul • Lire à voix haute	• Soustraire et additionner (une classe) • Résoudre des problèmes (autre classe)
------------------------------	---	---

SEPTEMBRE 2025	FRANÇAIS	MATHEMATIQUES
Items les mieux réussis	• Manipuler des phonèmes • Comprendre les phrases à l'oral • Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	• Résoudre des problèmes • Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée
Items les moins bien réussis	• Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	• Reproduire un assemblage • Placer un nombre sur une ligne graduée • Comparer des nombres

II) Projet et vie de l'école

a) Projet d'école : égalité filles/garçons et Edusanté

Le nouveau projet d'école, en vigueur depuis un an, a été présenté au premier conseil d'école.

L'an dernier, les enseignants ont élaboré une charte de vie collective commune pour les élèves, avec des règles claires, sous forme de pictogrammes, et une échelle de sanctions en couleurs. Elles sont affichées dans les cours de récréation et ont été présentées en réunion aux agents municipaux, responsables de la pause méridienne, après validation de la municipalité.

Certaines actions ou projets sont déjà menés au sein de l'école depuis quelques années ou depuis la rentrée et pourront être pérennisés : utilisation d'outils de communication école/familles, conseils de maîtres spécifiques pour les élèves à besoin particulier, outils de cycle communs, École dehors...

Cette année, l'équipe enseignante a travaillé sur la thématique de l'égalité filles/garçons et a constitué un dossier de demande de labellisation auprès de la DSDEN de Gironde sur cette thématique. La réponse devrait être connue d'ici la fin de l'année scolaire.

Une nouvelle fiche action a donc été rédigée et ajoutée au projet d'école : « Filles-garçons : tous égaux ». Les actions liées à cette nouvelle fiche sont : séances en classe sur des temps forts sur les droits de la femme, sur l'étude de personnages féminins connus ou non, empathie, pratiques de classe valorisant l'égalité entre les filles et les garçons (travail de groupes, prises de paroles, équipes en EPS...), organisation des jeux symboliques en maternelle, organisation des jeux dans les cours de récréation.

Une mention spécifique sur l'égalité filles/garçons au sein de l'école sera ajoutée au règlement intérieur :

"Le principe d'égalité entre les filles et les garçons constitue un fondement incontournable du service public d'éducation. À ce titre, l'établissement garantit à chaque élève un traitement identique en matière de droits, de devoirs, d'accès aux apprentissages et de participation à la vie scolaire, indépendamment de toute considération liée au genre. Toute attitude, parole ou action susceptible de contrevenir à ce principe est strictement prohibée. L'ensemble de la communauté éducative est tenu de veiller au respect de cette exigence, afin d'assurer un cadre scolaire conforme aux valeurs de la République et propice à la réussite de toutes et de tous."

Un autre dossier de demande de labellisation a été déposé auprès de la DSDEN sur la thématique de l'éducation à la santé, qui a également été ajoutée dans le projet d'école.

Pour les classes de CP1 et de CE2, un projet spécifique a vu le jour depuis janvier 2026. Les deux enseignantes sont inscrites à la formation pilotée par la DSDEN et l'ARS sur la mise en place du programme Good Behavior Game (GBG) ou Jeu du comportement adapté pour les deux classes.

Le GBG est une stratégie de gestion du comportement en classe élémentaire, qui a pour but d'apaiser le climat scolaire. Ce jeu a été inventé par une enseignante américaine, Muriel Saunders, à la fin des années 1960 car elle faisait face à de nombreux problèmes de comportement dans sa classe. Grâce au GBG, les enseignants intègrent le renforcement des compétences psychosociales dans les stratégies pédagogiques qu'ils utilisent pour enseigner les matières académiques. Le programme comprend des séances pluri-hebdomadaires qui se déroulent pendant que les élèves travaillent sur leurs leçons habituelles. Le GBG s'appuie sur quatre éléments-clés : les règles de la classe, l'appartenance à une équipe, l'observation active du comportement et le renforcement positif.

Les enseignantes sont accompagnées tous les 15 jours en classe par Aïssatou TRAORE-AMBROSETTI de l'hôpital Robert Boulin de Libourne.

b) Projets de classes et actions communes de l'école, semaine des parents

Actions communes

- Grande Lessive le jeudi 19 mars sur le thème : « le Jeu du je-nous » avec un étendage devant la mairie visible de tous entre 12h et 17h30
- Fête du court métrage sur les temps d'APC : la semaine du 25 mars au 31 mars
- Fête des 100 jours : lundi 20 avril : ouverture de l'école aux familles pour l'exposition des collections réalisées par les élèves et goûter offert

Projets cycle 1

- **Le carnaval** : Toutes les classes de la maternelle participeront à un défilé de carnaval avec comme thème le tour du monde, le jeudi 2 avril 2026. Ils feront le tour du village puis cela s'achèvera par un goûter avec les parents dans la cour.
- **Spectacle en fin d'année au Vox**, fin juin, avec comme thème le tour du monde pour les maternelles.
- Travail sur le tour du monde en découvrant des animaux appartenant à chaque continent travaillé : c'était l'Asie en Période 3 et l'Amérique actuellement.

Classes de PS/MS :

- **La bibliothèque** : Margaux continue de venir à l'école pour les PS-MS qui se rendront ensuite directement à la bibliothèque en P5.
- Sauf imprévu, une sortie au lac de Saint Christoly est prévue pour les PS-MS début juin avec au programme des olympiades avec 2 classes de PS-MS de Cezac et pique-nique sur place.

Classes de MS/GS et GS :

- La classe du dehors : une fois toutes les deux semaines.
- Semaine des parents : du 30 mars au 3 avril : des activités de jeux de société et des ateliers seront proposés aux parents.
- Comité de lecture avec sortie au lac de St Christoly de Blaye où des ateliers autour des livres étudiés seront proposés aux enfants.

Projets cycle 2

Classes de CP :

- **Comité de lecture** = Les livres ont circulé dans les familles.
- **Piscine** = début du cycle le 19 mars. Les 2 classes + tous les CM2 se rendront à la piscine de Braud-et-St-Louis tous les jeudis matin (9h15-11h45), et ce jusqu'au 16 juin.
- **Classe découverte** = du 11 au 13 mai 2026 à Montrem

Classes de CE1 :

- **Ecole du dehors** : poursuite du projet, tous les 15 jours
- **Rallye maths proposé par la circonscription** : 1 manche par période. La dernière manche a été faite en forêt.
- **Semaine de la presse** : du 23 au 28 mars autour du thème « où est l'info ».
- **Projet plantation dans des jardinières dans la cour de récréation**
- **Semaine des parents** : des temps de cuisine seront proposés aux familles afin de confectionner des petits-déjeuners en lien avec le projet alimentation.

Projets cycle 3

- Projet avec la bibliothèque de Saint-Christoly-de-Blaye sur les fables : rencontre le 24 mars 2026 au VOX

Projets CE2 :

- **Semaine de la presse** : la semaine du 23 mars, enquête avec le CLEMI
- **Permis piéton** : des séances ont été commencées en classe.
- **Semaine des parents** : des ateliers de présentation des métiers seront proposés aux familles

Projets CM1-CM2 :

- **Savoir rouler** pour valider le dernier bloc pour les CM2 uniquement, en mai avec un intervenant USEP.
- **Semaine de la presse** : la semaine du 23 mars, enquête avec le CLEMI dans le but de réaliser un reportage.
- Projet avec la bibliothèque de Saint-Christoly-de-Blaye sur les fables : rencontre le 24 mars 2026 au VOX
- **Semaine des parents** : des ateliers jeux seront organisés et la semaine se terminera avec un apéro des parents.
- Les classes ont participé au Parlement des enfants : une proposition de loi contre les dangers des réseaux sociaux a été rédigée
- Dans le cadre du CESC2i, rencontre le 30 avril entre la classe de Mme BELDA et d'autres écoles sur le thème de la coopération. Les élèves de CM1-CM2 vont présenter leur mini-ville coopérative.

Actions du REP :

- proposition faite aux parents de toutes les classes du REP et des 6ème d'une information sous forme d'ateliers concernant l'utilisation des réseaux sociaux et la prévention au cyber harcèlement le 10 mars à 18H00 au collège avec pour intervenants Camille Zimmermann , CPC en charge du plan pHAre , Marie Gaillard , psychologue de l'Education Nationale, Philippe Peyran, CPC mission numérique et Sophie Viry, coordonnatrice du REP
- information de prévention sur l'utilisation des écrans faite par l'équipe mobile de sécurité de la DSDEN pour tous les CM du REP
- Café des parents : ...

- un travail conjoint avec les bibliothécaires du REP (St Christoly, St Savin, Civrac et St Mariens) pour fabriquer des jeux en lien avec les livres de la sélection du comité de lecture qui seront ensuite en prêt avec le livre à la bibliothèque.

Semaine des parents

A la demande de la Rectrice, tous les établissements scolaires doivent organiser des actions pour permettre aux familles d'accéder à l'école, de partager des temps pédagogiques, de découvrir des productions de leurs enfants réalisées en classe, de participer à des temps d'échanges avec la communauté éducative. Cette semaine est celle avant les vacances d'avril, du 30 mars au 3 avril.

c) Projets de fin d'année scolaire

Cette année, l'équipe enseignante a choisi de présenter un petit spectacle au VOX pour chaque classe le mardi 30 juin. Les deux classes de CP feront la restitution de la classe découverte ce même soir.

Il sera proposé à l'association des parents d'élèves de prendre en charge la buvette et la vente de nourriture.

d) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés, conseil école-collège

Liaison GS/CP : deux séances de sciences sur les solides et liquides. Le prochain temps de liaison GS/CP se fera en forêt.

Liaison inter-cycles :

- quelques séances d'école dehors communes entre GS et CE1

Liaison école/collège :

Le premier conseil école/collège a eu lieu le 16 octobre au collège de St Yzan de Soudiac, un second se réunira en fin d'année scolaire.

Lors de ce premier CEC, une analyse des résultats aux évaluations de 6^e et de 4^e a été faite, les commissions de travail de l'année ont été présentées et une nouvelle organisation pour l'accueil des élèves de CM2 futurs 6^e a été évoquée par le principal du collège, M Perruch.

Les commissions auxquelles participeront les enseignants de l'école sont : enseignement de la géométrie de la petite section à la 3^e, les compétences psycho-sociales, l'accompagnement des élèves en grande difficulté de lecture en cycle 3.

Elles se réuniront en janvier et mars ou avril.

Projets avec le collège :

- Visite du collège le 26 mai 2026 pour les élèves de CM2.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan sur la sécurité

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS risques majeurs (tempête, séisme, feu, produits toxiques, danger nucléaire) a été réalisé le 30 janvier.

A l'élémentaire, le signal, corne de brume, est entendu par tous à condition que les enseignants ayant une corne dans leur classe se déplacent dans les couloirs de l'école pour avertir leurs collègues. Tout s'est correctement déroulé, les élèves sont restés confinés environ une demi-heure dans le réfectoire.

A la maternelle, tous les enfants ont été regroupés dans le dortoir durant 25 minutes.

Le matériel de la mallette PPMS a été vérifié. Il faut remettre des bouteilles d'eau en maternelle et des désinfectants dans les 2 mallettes. Les pastilles d'iode sont également périmées.

La directrice n'a toujours pas de nouvelle concernant une visite de l'équipe mobile de sécurité de la DSDEN dans le bâtiment de la maternelle pour rédiger le PPMS unifié.

Un deuxième exercice incendie est programmé le mardi 24 mars pour les deux sites.

b) Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

- *Entrées :*

1. Torchons initiatives : 720 euros
2. Concert : 715 euros
3. Dégustation : 760 euros
4. Photos de classe : 1 007,10 euros
5. Loto : 451,60 euros
6. Marché de Noël de la commune : 253,45 euros
7. Marché de Noël de l'école : 1 065, 50 euros
8. Don de l'entreprise de Monsieur Sebat : 200 euros
9. Don de la maman de Lydie Rose (fleuriste) : 20 euros
10. Cagnotte commerçants du village : 68,47 euros

- *Sorties :* versement classe découverte et remboursement matériel pédagogique pour les projets des enseignants.

- *Projet classe découverte :*

7 292,50 euros ont été versés au centre, il reste encore 2 752,80 euros à verser.

Le solde actuel du compte est de 5 089,17 euros.

Une fois la classe découverte totalement payée il restera 2 336,37 euros sur le compte.

Toute l'équipe remercie les familles pour leurs dons et pour leur investissement lors des différents événements.

c) Accueil des élèves de maternelle le matin

Depuis janvier, les élèves des 2 classes de grande section sont accueillis dans la cour durant 10 minutes avec leur Atsem, le temps que les 2 enseignantes gèrent l'accueil au portail. Jusqu'à présent, deux Atsem par roulement accueillaient les enfants au portail. Or, elles étaient régulièrement sollicitées par les parents pour des informations à transmettre aux enseignantes, ou des questions dont elles n'ont pas les réponses, malgré les rappels aux parents de l'utilisation systématique du cahier de liaison ou de l'application Klassly pour communiquer avec les enseignantes.

d) Préparation de la rentrée 2026

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2026 sont les suivants à ce jour :

PS : 25 MS : 26 GS : 24 CP : 22 CE1 : 25 CE2 : 18 CM1 : 25 CM2 : 21
3 places en Ulis

Cela fait un effectif total de 189 élèves.

Les inscriptions en mairie pour les futurs élèves de petite section débuteront [fin avril 2026](#).

a) Subvention classe découverte

La commission des écoles alloue 40€ par enfant pour la classe découverte. La subvention sera versée dans les prochaines semaines.

Le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2026/2027 sera de 11 500€, la municipalité ajoute 500€ par rapport au budget de l'année 2025/2026.

b) Facturation cantine

Les parents d'élèves ont demandé de revenir sur la périodicité de la facturation (actuellement par période). Le système de facturation a changé car c'est trop compliqué hors vacances scolaires pour que les agents puissent gérer la facturation. Les tablettes sont nécessaires le matin, le midi et le soir à l'école pour noter la présence des enfants donc les agents ne peuvent pas les prendre à la mairie pour faire la facturation.

Dans un souci de praticité, une nouvelle tablette va être achetée afin de suivre les présences des enfants.

Sur cette année scolaire, la périodicité ne peut être modifiée. Cela pourra être ré envisagé pour l'année prochaine, à voir avec la nouvelle équipe municipale après les élections.

Le système de « jokers » au self rapporté par les élèves de cycle 3 est une mesure pédagogique afin de responsabiliser les élèves au moment où ils passent au self. Aucune privation n'est appliquée, les enfants ont un « gage » s'ils perdent leurs jokers.

c) Respect des règles de stationnement et interdiction de fumer/vapoter aux abords de l'école

Aucune mesure n'a été trouvée dans les textes de loi sur le vapotage aux abords des lieux publics, une nouvelle recherche sera lancée.

Concernant l'interdiction de fumer, il a été demandé au policier municipal d'être plus présent à la sortie de l'école afin de rappeler la règle aux parents. Les affichages seront également refaits.

d) Un point sur les travaux et équipements

Les enseignants remercient les services municipaux concernant les petits travaux réalisés dans les classes depuis le conseil d'école de novembre. D'autres travaux seront prochainement réalisés, la mairie a contacté des prestataires et attend leur retour.

Le devis pour les stores des classes du rez-de-chaussée a été signé. Les stores à lamelles de l'étage vont également être changés, le devis est signé.

A la maternelle, le robinet qui fuit va être changé, le devis est signé.

Concernant la présence de rongeurs, la dératisation complète de l'école maternelle a été demandée, ainsi qu'un contrat d'entretien par la suite. L'entreprise interviendra le 18 mars 2026. Il est demandé aux enseignantes d'éviter de stocker des denrées périssables dans les locaux.

Un traitement pour les blattes sera également réalisé.

Fin du conseil à 18h56.

la directrice
Mme Esquer Giret

la secrétaire
Mme Higonenq